



## Pour faciliter l'accès au Passe Sanitaire, Le département des Landes expérimente un stand « d'autotests supervisés » à Biscarosse à compter du 4 août

Mont-de-Marsan, le 4 août 2021

L'ARS Nouvelle-Aquitaine expérimente cette semaine une offre de tests à BISCARROSSE permettant à la population qui n'a pas de schéma vaccinal complet (2 doses de vaccin) de pouvoir accéder aux activités soumises au passe sanitaire et soutenir ainsi la vie économique et sociale locale.

La Ville de BISCARROSSE, avec le soutien de la Préfecture des Landes, de la CPAM et de l'ARS, ouvre ce stand « d'autotests supervisés » mercredi 4 août de 8h30 à 12h30, salle de l'Arcanson. Il sera ouvert aussi le jeudi 5 août aux mêmes horaires. Les trois semaines suivantes du mois d'août, le stand sera ouvert le lundi, le mercredi et le jeudi. Ce stand de dépistage gratuit permet d'obtenir immédiatement le QR code nécessaire.

Cette expérimentation permet d'accélérer le nombre de dépistages dans un territoire du littoral fortement impacté par le variant Delta. Compte tenu des résultats, il sera possible d'adapter aussi les mesures sanitaires en vigueur à Biscarosse.

Ces autotests sont réalisés sous la supervision d'un professionnel de santé, notamment des infirmiers.

- **Si le résultat est négatif**, la saisie dans le logiciel SI-DEP permettra au patient d'accéder au passe sanitaire « activités ».
- **Si le résultat est positif**, les infirmiers réaliseront immédiatement, un test PCR obligatoire.

Cette opération dite « d'autotests supervisés » est complémentaire à l'offre de tests proposée par les laboratoires (RT-PCR), les pharmacies et les cabinets infirmiers (tests rapides antigéniques). Elle va permettre de renforcer les capacités de dépistage à l'échelle du territoire de Biscarosse.

Cette expérimentation « d'autotests supervisés » est également menée dans deux autres régions et permettrait de déployer davantage de tests sur le mois d'août.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle que seule la vaccination permettra d'atteindre une bonne immunité collective de la population, supprimer les formes graves du Covid, notamment pour les plus fragiles.

L'ARS rappelle que depuis le début du mois d'août, les Centres de vaccination et les professionnels de santé ont reçu de nombreuses doses de vaccin qui leur permettra d'accélérer le rythme de vaccination et permettre ainsi au plus grand nombre l'accès au passe sanitaire.

Contact presse :  
Préfecture de Landes  
Tél : 05 58 06 72 49/06 32 63 68 82  
samanta.bezin@landes.gouv.fr